



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. limitée
26 avril 2012
Français
Original: anglais

Treizième session

Doha (Qatar)

21-26 avril 2012

Point 8 d) de l'ordre du jour

**Une mondialisation centrée sur le développement:
vers une croissance et un développement équitables et durables**

Table ronde 2 Promouvoir l'investissement, le commerce, l'entrepreneuriat et les politiques de développement correspondantes pour stimuler une croissance économique soutenue dans la perspective d'un développement durable et équitable

Treizième session de la Conférence

Tenue au Centre national des congrès du Qatar, à Doha, le 22 avril 2012

Résumé établi par le secrétariat de la CNUCED

1. Ont participé à la table ronde 2, dans le cadre de la treizième session de la Conférence, 40 ministres de pays développés, de pays en développement et de pays en transition, ainsi que les chefs de secrétariat d'organisations internationales, qui ont débattu de la façon dont les politiques de l'investissement et les politiques de développement des entreprises pouvaient contribuer au renforcement des capacités productives et à l'intégration dans les chaînes mondiales de valeur à l'appui d'un développement économique durable.
2. Les ministres se sont concentrés sur les moyens de mettre les politiques de l'investissement et les politiques de développement des entreprises au service d'un développement équitable et durable. Ils ont fourni des orientations au secrétariat quant aux priorités pour les travaux futurs et ont confirmé le rôle de la CNUCED en tant qu'organisme du système des Nations Unies chargé des questions relatives à l'investissement, aux entreprises et au développement.
3. Les ministres ont dit que le Forum mondial de l'investissement constituait une instance fondamentale pour tous les acteurs et responsables de l'investissement, et ils ont noté l'élargissement continu de la participation au Forum, qui s'étendait désormais aux fonds souverains. Ils se sont félicités des travaux de recherche et d'analyse de la CNUCED, dont le *World Investment Report*, le Global Investment Trends Monitor et l'Investment Policy Monitor, le système d'information sur l'investissement et les travaux réalisés dans le domaine des accords internationaux d'investissement. Ils ont déclaré soutenir les activités

d'assistance technique de la CNUCED, s'agissant notamment des Examens de la politique d'investissement et du Pacte sur la facilitation de l'investissement.

4. Les ministres ont évoqué les difficultés auxquelles ils étaient confrontés pour mettre l'investissement et l'entrepreneuriat au service d'un développement équitable et durable; certaines étaient communes à des pays aussi nombreux que divers, tandis que d'autres se rattachaient aux réalités du développement de tel ou tel pays. Une bonne intégration des politiques de l'entrepreneuriat et de l'investissement dans les stratégies de développement a été jugée importante à cet égard, répondant à un impératif de transversalité.

5. Les ministres ont échangé des idées et des expériences concernant les politiques utilisées pour promouvoir un investissement étranger responsable et en optimiser la contribution à la mobilisation de l'investissement intérieur, à l'entrepreneuriat et au renforcement des capacités productives. Les pays pouvaient tirer des orientations utiles du nouveau cadre directeur de l'investissement pour un développement durable élaboré par la CNUCED, qui contenait des propositions concrètes concernant les politiques d'investissement et les politiques associées; plusieurs pays se sont déclarés prêts à utiliser ce cadre directeur pour améliorer leurs conditions d'investissement. Les ministres ont demandé à la CNUCED de soutenir, par des activités d'assistance technique s'appuyant sur son cadre directeur de l'investissement, les efforts déployés par les pays pour améliorer ces conditions.

6. Les ministres ont pris connaissance du rapport de la Conférence annuelle sur les accords internationaux d'investissement (AII), qui suggérait différents moyens d'améliorer le régime des AII pour promouvoir un investissement responsable et renforcer la contribution de ces accords au développement. Les participants ont invité la CNUCED à poursuivre ses travaux dans ce domaine, en proposant aux pays en développement des options concrètes pour l'élaboration de politiques nationales de l'investissement s'insérant dans un cadre directeur de l'investissement. Les ministres ont déclaré souhaiter que soit défini un ensemble de principes fondamentaux en matière de politique de l'investissement.

7. Les ministres ont reconnu que, si la sécurité garantie aux investisseurs était un élément clef de la mobilisation de l'investissement étranger direct (IED), des politiques intérieures permettant de créer un environnement favorable à l'investissement restaient d'une importance décisive. La conduite de travaux supplémentaires au niveau international pourrait aider à promouvoir un IED de meilleure qualité, capable de stimuler le développement, la création d'emplois et le perfectionnement des compétences.

8. Une approche transparente, éclairée et prévisible de l'élaboration des politiques nationales et internationales en matière d'investissement a été jugée particulièrement importante pour le secteur privé, source ultime de l'investissement étranger – l'investissement intérieur a été jugé aussi important que l'investissement étranger.

9. La promotion de l'entrepreneuriat était également un élément essentiel de la croissance et du développement économiques, qui pouvait contribuer à la réalisation d'objectifs spécifiques de développement durable, y compris l'emploi des femmes et des jeunes. Les entreprises privilégiant une dynamique de croissance pouvaient également contribuer à la transformation structurelle et à la création de nouvelles activités. Les ministres ont reconnu que l'intégration de l'entrepreneuriat dans la politique de développement permettait de mieux rattacher l'investissement et le développement du secteur privé aux objectifs d'un développement équitable et durable, notamment grâce à la promotion de l'investissement et du développement des entreprises en faveur d'une croissance verte.

10. À cet égard, les ministres se sont félicités du nouveau cadre directif de l'entrepreneuriat proposé par la CNUCED et destiné à aider les décideurs à concevoir leurs stratégies nationales de développement de l'entrepreneuriat. Les participants ont évoqué un certain nombre de domaines importants pour le développement de l'investissement et des entreprises: accès au financement; éducation et formation; réglementation forte, mais favorable à l'activité entrepreneuriale; facilitation de l'établissement de relations interentreprises; gouvernance d'entreprise et responsabilité sociale des entreprises; protection des droits de propriété intellectuelle. Un certain nombre d'autres domaines était d'une importance cruciale pour une contribution maximale de l'investissement et des entreprises au développement. Les ministres ont notamment examiné les liens entre investissement et commerce et ont suggéré que la CNUCED approfondisse cette question.

11. La table ronde a mis en lumière les avantages potentiels de la coopération internationale pour une contribution des politiques relatives à l'investissement et aux entreprises à un développement durable. Les ministres ont noté qu'une collaboration multilatérale pouvait être utile en permettant un échange d'expériences et de meilleures pratiques, en aidant à instaurer au niveau mondial un régime international de l'investissement plus coordonné et plus cohérent et en contribuant à dégager un accord sur l'évolution future souhaitable des politiques nationales relatives à l'entrepreneuriat et à l'investissement.
